

COMPTE-RENDU de REUNION
du CONSEIL MUNICIPAL du 2 mars 2020

Étaient présents :

Monsieur René SCHULLER, Monsieur Denis LESAIN, Monsieur Etienne HERISSANT, Madame Françoise DROUIN, Monsieur Alain MOUTON, Monsieur Ludovic PIGAULT, Monsieur Sébastien ROBIN, Madame Catherine SAUFFRIGNON, Madame Denise VINCENT.

Absents excusés : Monsieur Philippe BERGER, Madame Aurélie BILLAUDEL, Madame Nathalie DUCROS, Madame Kavita MORILLON, Monsieur Jean-Pierre PARJOIE

Absents : Monsieur David VERT

Secrétaire de séance : Monsieur Sébastien ROBIN

ORDRE DU JOUR :

1. Convention déneigement

Suite à l'acquisition d'une lame de déneigement, le Maire propose de passer une convention avec un exploitant agricole pour effectuer le déneigement des rues de la commune.

Il propose également de passer une convention avec la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole afin que l'exploitant agricole effectue également le déneigement du parking de l'école.

Le Conseil donne son accord.

2. Baux précaires

Le Maire informe que la convention avec les agriculteurs qui cultivent les terres issues du remembrement arrive à échéance.

Le Conseil donne son accord pour le renouvellement de la convention avec les trois agriculteurs concernés.

3. RN44

Le Maire rappelle au Conseil que suite à la rétrocession d'une partie de l'emprise de la déviation de la RN44, des terres sont actuellement exploitées par des agriculteurs de la commune.

Il propose de les rencontrer pour trouver une solution pour continuer à les cultiver dans le cadre d'un échange avec la commune.

Il informe le Conseil que les arrêtés de mise en voie sans issue de la rue de Marson et de l'ex RN44 ont été pris et que les panneaux ont été commandés. La possibilité d'installer un portique rue de Marson a été envisagée afin d'empêcher les poids lourds de s'engager dans la rue sans possibilité de faire demi-tour.

4. Etude du bruit lotissement l'Orée du Bois

Le Maire informe le Conseil que des démarches ont été engagées par la mairie auprès de la préfecture, les riverains ont envoyé une pétition, mais aucune suite n'a été donnée pour le moment.

5. Déclassement de la RD60

La rétrocession de la RD60 est en attente d'un accord.

6. Permis d'aménager rue de l'Epine

Le Maire présente le projet de lotissement rue de l'Epine pour information au Conseil.

7. Amortissements

- Opération ruelle George, montant 4 873,98€ amortissement sur 1an
- Opération rue de Châlons et rue Fosse Oudin, montant 22 541,54€ amortissement sur 5 ans (4 541,54€ la 1^{er} année et 4 500,00€ les années suivantes)
- Opération rue de Beaumont, montant de 10 778,74€ amortissement sur 5ans (2 778,74€ la 1^{er} année et 2 000,00€ les années suivantes)

8. Intégration immobilisations

- Honoraire architecte nouvelle mairie numéro d'inventaire : 2018-18, compte 2031 pour un montant total de 8 370,00€ (mandat 27/2019, mandat 113/2019 et mandat 250/2019) → compte 21311
- Aménagement nouvelle mairie analyse étanchéité, numéro d'inventaire : 2018-18 compte 2031 pour un montant de 828,00€ → compte 21311
- Aménagement nouvelle mairie analyse amiante, numéro d'inventaire : 2018-21 compte 2031 pour un montant de 290,57€ → compte 21311

9. Défibrillateur

Le Maire informe le Conseil que la CMMA (Caisse Mutuelle Marnaise d'Assurance) offre des subventions pour l'installation de défibrillateurs. Le Maire propose de demander cette subvention, le Conseil donne son accord.

10. Remboursement avance de frais

Le Maire informe le Conseil de l'achat de tables « mange debout » et de housse par Madame DROUIN Françoise pour un montant de 138,74€. Le Conseil, décide de rembourser Madame DROUIN.

11. Fleurs de la fête patronale

Madame DROUIN propose d'organiser une sortie avec les jeunes qui ont participé à la vente des fleurs lors de la fête patronal. Le Conseil donne son accord.

12. Chasse aux œufs

Madame DROUIN informe le Conseil que la chasse aux œufs organisée par la maison de retraite et le Comité des fêtes aura lieu le mercredi 15 avril.

13. Modification simplifiée du PLU

Le Maire informe le Conseil que la concertation pour la modification du PLU de la commune débutera vendredi 6 mars.

Fin du Conseil à 22h00

Le Maire

R. SCHULLER

Le secrétaire de séance

S ROBIN